

## Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques Transparenz bei der Finanzierung von politischen Kampagnen und Organisationen

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020) / Art. 7 Gesetz über die Politikfinanzierung (PolFiG vom 16.12.2020)



### BUDGET

Date du jour / Tagesdatum :	12.09.2023
Date de la votation / Abstimmungsdatum :	22.10.2023

Nom de l'organisation politique / Name der politischen Organisation	Association de soutien à Grégoire Kubski et au socialisme		
Inscrite au Registre des partis politiques / Eingetragen im Register der politischen Parteien :	0	Numéro de parti / Parteinummer :	0
Nom de la campagne / Name der Kampagne :	Association de soutien à Grégoire Kubski et au socialisme		

Dépenses / Ausgaben	CHF	Recettes / Einnahmen	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, médias, journaux)	16'000	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	6'000	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et événements		Autres dons et libéralités	14'660
Frais d'initiatives ou de référendums		Contributions de l'Etat	
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)		Contribution d'autres organisations politiques	8'000
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes		Autres produits divers	
Frais administratifs et divers	660		
<b>TOTAL</b>	<b>22'660</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22'660</b>